

N°20/2021 du 17/05/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas observe une baisse cette semaine.** Après la hausse constatée la semaine dernière, le nombre de cas hebdomadaires diminue à nouveau en AEOI (+ 10 351 contre + 12 667 la semaine passée), en nette amélioration par rapport à avril (+ 26 739 nouveaux cas hebdomadaires en moyenne). Le nombre de nouveaux cas hebdomadaires recensés continue de diminuer en Ethiopie (+ 3 615 contre + 4 155 et + 7 107 les 2 semaines passées) et au Kenya (+ 2 141 contre + 3 185 et + 3 735). Aux Seychelles, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires a battu un nouveau record à + 2 373, alors qu'il était en moyenne de 300 depuis le début de l'année.
- **Kenya – Une commande de 30 millions de doses de vaccins Johnson & Johnson.** Au Kenya, alors que les premières doses de vaccins ont été livrées en mars 2021, la livraison permettant d'assurer la 2^{ème} injection du million de personnes déjà vaccinées (personnes de plus de 58 ans, agents de santé, enseignants, agents de sécurité, etc.) se fait attendre. Initialement prévue en mai puis repoussée en juin, les nouvelles livraisons ne devraient pas arriver avant juillet, soit plus de 12 semaines après les premières injections. La suspension des exportations de vaccins AstraZeneca depuis l'Inde impacte en effet, dans de nombreux pays, la bonne mise en œuvre et le calendrier de l'initiative Covax. Le Kenya a notamment proposé que les fonds collectés soient remobilisés pour acheter des doses de vaccins Pfizer et Johnson & Johnson. Le pays a notamment passé commande pour 30 millions de doses Johnson & Johnson qui devraient être disponibles d'ici un an.

Points notables d'actualité générale

- **Kenya – Dernières étapes avant l'arrivée d'un marché d'émissions de GES au Kenya.** Le Trésor National kényan a annoncé qu'il était en voie de finaliser un marché de droits à polluer qui devrait permettre au gouvernement kényan de délivrer des permis pour le rejet des gaz à effet de serre (GES) que les entreprises achèteront et pourront ensuite échanger. Ce mécanisme est censé inciter les entreprises à diminuer la pollution due à leurs activités en fixant un prix pour une certaine quantité de polluants. La mise en place d'un tel système symbolise les récents efforts kényans pour verdir l'économie du pays, efforts également traduits par la future mise en place de bons du trésor destinés au financement de projets favorables à l'environnement.
- **Ethiopie – Nouveau report des élections générales.** Initialement prévues le 31 août 2020, les 6^{èmes} élections générales, visant à élire un nouveau Parlement ainsi que des conseils régionaux et municipaux, devaient se tenir le 5 juin prochain. Le 15 mai, les autorités éthiopiennes ont annoncé leur report à une date ultérieure, sans préciser les nouvelles échéances. Les raisons invoquées portent sur les retards liés à la prolongation des dates d'inscription des électeurs, à la nomination et la formation du personnel électoral ainsi qu'à l'impression et la distribution des bulletins de vote.

- **Ethiopie – L'agence Moody's dégrade la note souveraine de l'Ethiopie de B2 à Caa1.** Le 17 mai, l'agence de notation Moody's a baissé la note souveraine éthiopienne de B2 à Caa1, soulignant notamment le délai qui s'est écoulé depuis la demande de l'Ethiopie de restructurer sa dette dans le cadre du Common Framework du G20 (janvier 2021). D'après Moody's, la longueur des délibérations témoigne de la complexité de la décision et donc d'un risque plus important pour les créanciers privés. L'agence ajoute également que les tensions politiques internes compromettent le soutien du secteur public et nuisent aux investissements étrangers, indispensables au financement du gouvernement à court et moyen termes. Depuis l'annonce de l'Ethiopie de vouloir restructurer sa dette dans le cadre du Common Framework, sa note souveraine a déjà été dégradée par Fitch (de B à CCC) et S&P (B à B-) en mars. Moody's a annoncé qu'une évaluation était toujours en cours et qu'elle pourrait aboutir à une nouvelle rétrogradation. L'agence attend notamment les résultats des évaluations prévues dans le cadre du programme FMI et ceux du processus de privatisation actuellement en cours dans plusieurs secteurs de l'économie.
- **Ethiopie – Lancement de l'application de mobile-money Telebirr par Ethio Telecom.** Le 11 mai, l'opérateur public télécom Ethio Telecom (ET) a lancé l'application Telebirr développée par Huawei. Cette plateforme digitale – proposée au consommateur quelques mois avant l'entrée sur le marché de nouveaux opérateurs de télécommunications – permettrait aux 23,5 millions d'abonnés Internet, de bénéficier de moyens de paiements digitaux (envoi, réception, retrait, dépôt, paiement de factures et de salaires). En avril 2020, la Banque centrale a publié une directive autorisant la prestation de services financiers par une entreprise ou une institution non financière, après l'obtention d'une licence. Initialement fermée aux potentiels fournisseurs de mobile banking étrangers, cette licence pourrait être accessible aux entreprises étrangères d'ici 1 an, selon des propos récents du Premier Ministre.
- **Burundi – Le Parlement burundais valide le budget national 2021/2022 à hauteur de 870 MUSD.** Le Parlement a validé le budget de 1700 Mds BIF (870 MUSD) proposé par le Gouvernement, soit une hausse de 8% par rapport aux dépenses de l'exercice en cours. Le ministre des Finances a annoncé que 76,4 % du budget serait financé par les recettes fiscales et le reste grâce à l'aide internationale. Les priorités seront la gouvernance, la santé, l'agriculture, l'élevage et la jeunesse. Le pays, qui dépend essentiellement des exportations de thé et de café, a été durement affecté par la crise mais prévoit une reprise de la croissance en 2021 (3,6 % contre 3,3 % en 2020). De son côté, le FMI prévoit une croissance de -1,3 % en 2020, et un rebond à 2,8 % en 2021.
- **Soudan – Succès de la conférence de Paris sur le Soudan.** Cette conférence, qui s'est tenue le 17 mai, comprenait plusieurs temps forts, notamment une conférence politique au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement des Amis du Soudan, ainsi que des institutions internationales, et un forum des affaires, qui a rassemblé une centaine de personnes en présentiel et plus de 400 participants en virtuel. Dans le cadre du forum des affaires, un atelier était notamment consacré au secteur agricole et agroalimentaire. Cette Conférence d'appui à la transition démocratique au Soudan a rempli ses trois objectifs : (1) marquer le retour du Soudan dans le concert des nations, mettant fin à 30 ans d'isolement international, (2) encourager le retour des investisseurs privés, et (3) préparer le lancement du processus d'allègement de la dette, avec l'atteinte du point de décision du processus PPTE espéré pour la fin juin 2021. A cette occasion, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le portage par la France du prêt-relais d'environ 1,5 Mds USD pour apurer les arriérés soudanais auprès du FMI et l'engagement de la France d'annuler la totalité de sa dette vis-à-vis du Soudan (soit près de 5 Mds USD). <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2021/05/17/declaration-finale-de-la-conference-internationale-sur-le-soudan>.
- **Maurice – Le gouvernement a dépensé près de 175 M€ pour venir en aide aux PME entre mars 2020 et mars 2021.** 81,2 M€ ont été déboursés pour venir en aide à 14 600 PME (90 000 employés) au titre du *Wage Assistance Scheme* (WAS). Cette mesure, prise par le gouvernement dans le cadre de la réponse à la pandémie, permet aux travailleurs du secteur privé (gagnant moins de 1 015 €) de recevoir un revenu minimum plafonné à 515 € pour les travailleurs du secteur touristique et 257,6 € pour les autres secteurs. Dans le même temps, 93,4 M€ ont été attribués aux auto-entrepreneurs et travailleurs du secteur informel au titre du *Self Employed Assistance Scheme* (SEAS). Le SEAS a ainsi bénéficié à plus de 240 000 entreprises individuelles. Ces mesures de soutien à l'activité économique sont gérées par la *Mauritius Revenue Authority* (MRA).

Actualités agricoles

- **Afrique, Afrique de l'Est – Les engagements de Malabo ne sont pas tenus.** Selon un récent rapport de la FAO publié le 10 mai sur les dépenses consacrées à l'alimentation et à l'agriculture en Afrique subsaharienne, il apparaît que, sur la période 2004-2018, l'engagement d'allouer au moins 10% des dépenses publiques au secteur agricole ne serait pas tenu par les 13 pays signataires (Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Sénégal, Mali, Ghana, Bénin, Burkina Faso, Mozambique, Malawi). En moyenne, 6% du budget public serait consacré à l'agriculture. Seuls le Malawi et le Mali auraient maintenu une enveloppe de 10% sur la période. La FAO souligne en outre qu'environ 20% des budgets alloués officiellement ne seraient pas dépensés, du fait de capacités d'exécution insuffisantes. La FAO souligne également qu'une grande partie des dépenses a été consacrée à des programmes de subventions d'intrants. Les besoins d'investissement dans des programmes de transformation structurelle du secteur restent encore à consolider : recherche et développement, amélioration de la qualité des sols, construction d'infrastructures dans les zones de production, etc. Selon les données de l'Institut de financement du développement britannique (CDC Group), le secteur agricole africain souffrirait d'un manque d'investissements annuels de 23 à 31 Mds USD.
- **Afrique de l'Est – Lancement d'un Géoportail pour les données d'observation de la Terre en Afrique de l'Est.** Le *Regional Center for Mapping of Resources for Development (RCMRD)*, basé à Nairobi, en collaboration avec le *Geospatial Information Institute of Ethiopia*, ont lancé, le 13 mai dernier, une base régionale de données géographiques ouvertes. Cette plateforme vise à promouvoir l'accès aux données d'observation de la Terre, telles que celles relatives à la dégradation des terres, à la surveillance des zones humides, à la caractérisation des ressources en eau et des zones agro-écologiques. En facilitant l'accès aux informations et en proposant des outils d'aide à la décision, le géoportail doit permettre d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles dans la région et renforcer notamment les actions déjà conduites dans la surveillance des forêts, l'adaptation au changement climatique et la conservation des ressources naturelles. Intitulé *RCMRD GMES & Africa Geo-portal*, le Géoportail jouera un rôle particulier dans la fourniture d'informations géo-spatiales pour la réhabilitation des terres dégradées ou le suivi des zones marines et côtières.
- **Kenya – Impact du changement climatique sur la filière thé.** Dans une récente étude de l'ONG britannique Christian Aid publiée le 10 mai, l'impact du changement climatique sur la filière thé au Kenya est une nouvelle fois mis en avant. La filière thé serait en effet l'une des plus affectées par les effets du changement climatique au Kenya, avec une production qui pourrait être réduite de 25 à 40% d'ici à 2050 dans les zones propices à la culture du thé. Selon une récente étude de la FAO ayant concerné 700 producteurs répartis dans les 7 zones de culture de thé, 43 % des interrogés aurait indiqué avoir constaté des changements dans les saisons pluvieuses et sèches alors que 35 % ont mis en avant l'impact de la sécheresse en raison du changement climatique.
- **Ethiopie – Signature d'un accord de 31 MUSD avec la BAfD pour lutter contre la malnutrition infantile.** La Banque Africaine de Développement (BAfD) et le Ministère des Finances éthiopiens ont signé le 10 mai un accord de subvention de 31 MUSD afin de soutenir les efforts visant à mettre fin au retard de croissance et à la malnutrition infantile dans le pays. Le financement permettra notamment de soutenir des actions dans les régions d'Amhara et du Tigré. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Seqota que l'Ethiopie a signé en 2015 pour mettre fin à la malnutrition infantile d'ici 2030.
- **Tanzanie – Un prêt de 58,8 MUSD du FIDA pour soutenir le développement de l'agriculture et de la pêche.** Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a débloqué un prêt de 58,8 MUSD en faveur du Programme de développement de l'agriculture et de la pêche (AFDP) pour soutenir les petits agriculteurs fournissant plus de 80% de la production alimentaire tanzanienne. Le programme ciblera le secteur des semences, de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation agricole. La production et la distribution de 13 000 T de semences (maïs, tournesol, légumineuses) seront ainsi soutenues. Le projet soutiendra également la production de 25 millions d'alevins de tilapia et de 10 millions de silures à travers un renforcement des capacités des centres de développement de l'aquaculture.

- **Madagascar – La SFI soutient le développement des solutions d'assurance agricole à destination des petits exploitants.** Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) et la Société financière internationale (SFI, groupe Banque mondiale) ont annoncé le 5 mai 2021 la conclusion d'un partenariat pour le développement des solutions d'assurance agricole à destination des petits exploitants, dans le cadre du Mécanisme mondial pour l'assurance indicielle (GIIF). L'objectif est de renforcer leur résilience face au changement climatique, améliorer leur productivité et leur accès aux services financiers. Les solutions d'assurance agricole couvriront notamment les effets néfastes des cyclones, sécheresses, inondations et invasions de ravageurs comme les criquets.
- **Maurice – Appui financier du gouvernement aux agriculteurs à la suite des fortes précipitations des mois de mars et avril.** Dans le cadre de l'*Agricultural Calamities Solidarity Scheme* (ACASS), le gouvernement a annoncé le 7 mai un appui financier d'environ 122 € par acre (équivalent de 4047 m²) à tout agriculteur ayant subi 50% ou plus de dommages sur leurs exploitations agricoles à la suite des fortes précipitations en mars et avril 2021. Cette décision a été prise sur la base d'une évaluation conjointement effectuée par le Ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire, le *Fonds mauricien de prévoyance des petits exploitants agricoles* (SFWF) et la *Food and Agricultural Research Extension Institute* (FAREI).
- **Maurice – La COI et la TeamEurope remettent des vaccins contre la fièvre aphteuse à Maurice.** Suite à l'apparition ces dernières semaines de cas de fièvre aphteuse sur l'île de Rodrigues, la Commission de l'Océan Indien (COI) a procédé à l'acheminement de 182 200 doses de vaccins. Cette opération, au bénéfice du Ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire de Maurice et la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée régionale de Rodrigues, a été rendue possible grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE) au réseau SEGA – One Health de la COI à travers le projet de renforcement de la sécurité sanitaire au niveau régional et d'atténuation des effets des épidémies et pandémies (RSIE4). Suite à l'identification du premier cas suspect le 10 mars dernier, la COI a apporté son appui pour faciliter les échanges entre l'UVS-COI, les services vétérinaires de Maurice, le CIRAD et l'ANSES. La COI a également facilité l'envoi des échantillons à l'ANSES pour analyse.
- **Seychelles – Le président mise sur l'agriculture pour diversifier l'économie seychelloise.** La diversification de l'économie, en mettant l'accent sur le secteur agricole, reste une priorité du gouvernement des Seychelles, a déclaré jeudi 7 mai, le chef de l'Etat seychellois lors d'une conférence de presse présidentielle. S'agissant de la pêche, le président a mentionné les opérations d'aménagement en cours afin d'équiper la zone portuaire d'infrastructures pour la transformation du poisson, infrastructures qui devraient être opérationnelles d'ici le début d'année prochaine. Le président a également mentionné des projets dans le secteur avicole afin de réduire l'importation de poussin d'un jour, des perspectives également pour la filière de la vanille et l'élevage porcin ainsi que le développement de la filière crevette sur l'île de Coetivy.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, Ethiopie – Le Kenya souhaite utiliser la nouvelle voie ferrée de Mombasa à Nanyuki pour transporter les marchandises vers le Sud de l'Ethiopie.** Récemment remise à neuf, la voie ferrée Mombasa-Nairobi-Nanyuki pourrait voir un renforcement du transport de marchandises à destination de l'Ethiopie. Un parc à marchandises devrait être construit à Nanyuki, en fin de voie ferrée, de manière à faciliter le chargement de camions qui relieraient l'Ethiopie via la route Nanyuki-Moyale. Ces nouvelles infrastructures devraient permettre de concurrencer le fret passant par Djibouti pour desservir le Sud de l'Ethiopie.
- **Ethiopie – L'entreprise EthioChicken lance le premier laboratoire de volaille dédié dans le pays.** Principal producteur de volailles en Ethiopie, l'entreprise EthioChicken, qui compte notamment 5 grandes fermes à travers le pays, vient de mettre en service le premier laboratoire dédié aux pathologies aviaires en Ethiopie (les échantillons étaient jusqu'alors envoyés en Afrique du Sud). Ayant bénéficié du soutien financier de la société *Zoetis* et de la *Fondation Bill & Melinda Gates*, le laboratoire représente un investissement de 50 000 USD auquel s'ajoutent 200 000 USD pour le financement d'actions de formation et de sensibilisation des professionnels avicoles, et qui ont notamment mobilisé l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT) et l'entreprise française CEVA.

- **Tanzanie – Visite du Premier Ministre Kassim Majaliwa au port de Dar Es Salam, encombré depuis plusieurs jours.** Le 12 mai, le Premier Ministre s'est entretenu avec les responsables de la *Tanzania Ports Authority* et de la *Tanzania Revenue Authority* afin de trouver une solution à l'encombrement que connaît le port depuis plusieurs jours. L'attente des camions de marchandises, pouvant aller jusqu'à 5 jours, est principalement imputable à des dysfonctionnements du système de dédouanement Tanciset à des coupures d'électricité. De plus, les travaux de rénovation qui ont lieu dans le cadre du *Dar Es Salaam Maritime Gateway Project* porté par la Banque Mondiale à hauteur de 421 MUSD immobilisent 40 % de la zone portuaire. D'autre part, par la nouvelle réglementation tanzanienne qui impose depuis le 1er mars que les véhicules importés soient inspectés par les autorités locales aggrave encore la congestion du port.
- **Tanzanie – Les exportations d'avocats en forte augmentation.** En 2020, la Tanzanie a exporté près de 9 000 T d'avocats contre 3 280 T en 2015. Cette augmentation s'explique par le regroupement, en associations ou coopératives, des petits producteurs d'avocats (environ 10 000 producteurs en 2020) qui leur permettent d'atteindre la taille critique pour exporter. La production nationale d'avocats, 39 000 T en 2020, traditionnellement dirigée exclusivement vers le marché domestique, trouve ainsi des nouveaux débouchés sur les marchés internationaux, principalement vers l'Europe, l'Afrique du Sud, le Kenya, Dubaï et d'autres États du Golfe. Ces exportations, évaluées à 30 MUSD en 2020, sont aussi devenues une source importante de devises étrangères pour la Tanzanie.
- **Ouganda – La compagnie avicole HMH Rainbow sollicite 7 MUSD auprès de la SFI.** L'entreprise avicole *HMH Rainbow*, spécialisée dans la production de volaille fraîche et surgelée (et commercialisant notamment des poulets sous la marque *Yo Kuku !*), souhaite réaliser un investissement de 12 MUSD et sollicite ainsi 7 MUSD auprès de la Société Financière Internationale (SFI). Les investissements portent sur la mise en place de silos à grains, la construction de centres d'engraissement, la modernisation et le renforcement des capacités d'abattage. Son plan d'expansion prévoit également de renforcer sa présence dans les autres pays de la région, comme le Kenya où elle est déjà présente. L'entreprise, joint-venture entre le groupe ougandais *Hudani Manji Holdings* et *RCL Foods* l'un des plus importants producteurs de volaille du continent africain, dispose de 12 fermes avicoles d'une capacité de production totale d'un million de volailles par an ainsi qu'une usine de transformation de volaille installée à Semuto, à 50 km de Kampala.
- **Djibouti – Djibouti à la 1^{ère} place en Afrique sub-saharienne du Global Container Port Performance Index.** Selon la 1^{ère} édition du *Global Container Port Performance Index* de la Banque Mondiale de mai 2021, Djibouti se situe à la 1^{ère} position en Afrique subsaharienne et à la 61^{ème} place au niveau mondial. Cet index évalue la performance des infrastructures portuaires selon leur efficacité (temps médian écoulé entre l'arrivée et le départ de porte-conteneurs, une fois leur cargaison déchargée). Porté par les échanges importants avec l'Éthiopie (95,0 % des exportations et 80,0 % des importations éthiopiennes transitent directement par les ports djiboutiens) et des réexportations via la zone franche djiboutienne, le secteur portuaire a su résister à la crise générée par la COVID-19. Ainsi, la croissance économique, qui s'élevait à - 1,0 % en 2020, devrait rebondir à + 5,0 % en 2021 d'après le FMI.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*